ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 77211

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la loi santé. Celle-ci donne l'accès aux organismes complémentaires privés à l'ensemble des données des patients au travers d'une « base patient » où seront regroupées les données sanitaires et administratives de tous. Les professionnels de santé s'inquiètent dans ce cadre du risque de détournement du secret médical à travers l'exploitation de ces données par des sociétés privées qui ont des intérêts autres que le soin du patient. Il lui demande quelles mesures ont été mises en place afin de palier ce risque d'atteinte au secret médical.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Cuvillier
Circonscription : Pas-de-Calais (5e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 77211
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mars 2015, page 2410
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)